

Bundesversammlung

Assemblée fédérale

Assemblea federale

Assamblea federala



Délégation suisse auprès de  
l'Assemblée parlementaire de la  
Francophonie  
CH-3003 Berne

[www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)  
[apf@parl.admin.ch](mailto:apf@parl.admin.ch)

Le 15 juin 2016

## **Suivi donné par la section suisse aux résolutions émanant de la CECAC, adoptées lors de la session annuelle de l'APF à Berne, en juillet 2015**

### **« Accès universel aux services de prévention et de traitement du VIH/sida »**

Présentée par le président de la section suisse - par ailleurs coordinateur suisse dans le cadre des activités du Réseau de lutte contre le VIH/sida de l'APF - le conseiller aux Etats Christian Levrat, cette résolution s'attaque aux discriminations et stigmatisations qui empêchent certaines catégories de la population, parmi les plus vulnérables, d'accéder aux services de prévention et de traitement du VIH/sida. En dépit des progrès significatifs accomplis dans la lutte contre le VIH/sida, ces discriminations et stigmatisations demeurent un obstacle majeur à la riposte mondiale au VIH/sida, menacent la santé publique et augmentent les coûts sanitaires, sociaux et économiques. Elles mettent également à mal l'objectif voulu par la communauté internationale de mettre un terme d'ici 2030 à l'épidémie.

La résolution demande donc aux pays de l'espace francophone « d'élaborer leurs programmes de lutte contre le VIH/sida selon une démarche fondée sur les droits humains, en incluant en particulier les filles et les jeunes femmes, les prisonniers, les migrants, les toxicomanes, les travailleurs du sexe, les minorités sexuelles, les enfants et les mères séropositives, les personnes déplacées, les personnes handicapées et les personnes âgées de 50 ans et plus et les personnes vivant avec le VIH, de sorte de pouvoir endiguer l'épidémie de VIH/sida ».

Pour ce faire, elle recommande « aux parlements de l'espace francophone de mettre en place des programmes d'éducation à la sexualité à l'intention des jeunes, afin de contribuer à la prévention du VIH/sida » et appelle les parlements de l'espace francophone « à lever les obstacles juridiques, politiques et sociaux qui entravent l'accès des populations-clés aux services de dépistage, de prévention et de soins liés au VIH/sida ».

La délégation suisse a consacré une partie importante de ses travaux à cette thématique, qu'elle a examinée lors de ses séances internes, qu'elle a portée devant l'APF et qu'elle continue à suivre de près, notamment lors des réunions du Réseau de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. A l'occasion de la session annuelle de l'APF à Berne, elle a également fourni un important travail de communication autour de cette problématique devant les médias suisses.



### **« Destruction des sites patrimoniaux en Syrie et en Irak »**

Cette résolution n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier de la part de la délégation.

### **« Accès à l'information parlementaire dans le but de rapprocher les élus des citoyens »**

Cette résolution émane en partie des travaux de la délégation suisse sur le sujet, travaux initiés par le conseiller national Fathi Derder au sein de la CAP. La délégation suisse s'est ainsi saisie du sujet dans le courant de l'année 2014. Après avoir entrepris une visite de travail auprès de TV5Monde à Paris, elle a approfondi les contacts initiés pour encourager la rédaction de TV5 à assurer une meilleure couverture des travaux des parlements nationaux de l'espace francophone et ceux de l'APF dans le cadre de ses émissions politiques.

M. Derder est à l'auteur d'un rapport de la CAP sur la diffusion de l'actualité parlementaire, rapport dont le contenu s'est vu fusionné avec les éléments apportés par la députée québécoise Carole Poirier dans le cadre de son travail sur l'utilité du web 2.0 « pour rapprocher les élus des citoyens ». Le rapport fusionné a donné lieu à la présente résolution.

### **« L'inclusion de la culture dans les objectifs de développement durable du Programme de développement post-2015 des Nations Unies »**

Lors de l'une de ses séances ordinaires, le 17 février, la section suisse s'est penchée sur les Objectifs de développement durable (ODD), qui constituent les éléments clés du nouvel agenda de développement pour l'après-2015 (agenda post-2015).

Elle a surtout souhaité connaître, de manière générale, les priorités que la Suisse entendait se fixer dans le cadre des ODD et, de manière plus spécifique, la part attribuée aux questions de genre dans la stratégie suisse. La discussion a ensuite porté sur l'importance d'éliminer toutes les formes de violence faites aux femmes ainsi que sur les objectifs non atteints en 2015 sur le plan de l'éducation, en particulier l'éducation des filles.

Parmi les nombreuses dimensions ayant trait à la culture, qu'il convient d'intégrer à l'agenda post-2015, la Suisse entend mettre une forte priorité sur le thème de l'éducation pour tous, en lien avec l'éducation professionnelle. Il s'agit là d'une priorité à laquelle la section suisse de l'APF adhère pleinement, alors qu'elle a elle-même présenté une résolution sur le renforcement des systèmes de formation professionnelle, en réponse à la problématique du chômage des jeunes, dans le cadre des travaux de la CECAC.